



L'AREQ a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux de ses membres et des personnes aînées et de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste. L'AREQ souscrit au principe d'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.

Québec-Chaudière-Appalaches

A2425-AGR-OJ-01

CONVOCATION

35^e Assemblée générale des membres de
l'AREQ Région Québec–Chaudière-Appalaches

Date : **le mardi 27 mai 2025**

Accueil : 9 h

AGR : 9 h 30

Les membres de l'AREQ Région Québec–Chaudière-Appalaches sont convoqués à l'Assemblée générale régionale de l'Association qui aura lieu à **l'Hôtel Québec, 3115, Avenue des Hôtels Québec G1W 3Z6**

SVP Apportez votre carte de membre

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la 35^e Assemblée générale A2425-AGR-OJ-01
4. Présentation et adoption du procès-verbal de la 34^e Assemblée générale A2324-AGR-PV-01
5. Réception du rapport de la présidence et des rapports des responsables de comités régionaux
6. Rapport de la trésorière
 - 6.1 Présentation et réception du rapport financier régional 2023-2024
 - 6.2 Présentation et adoption du rapport régional 2024-2025 (au 30 avril 2025)
7. Nomination des personnes scrutatrices (art.18.04)
8. Élections (s'il y a lieu art 14.02 a et b)
9. État de réalisation et adoption du plan d'action régional (art.15.02c)
10. Présentation et mot de la trésorière de l'AREQ (CSQ) et représentante politique de notre région
11. Présentation des artistes et remise de participation
12. Prix de présence
13. Levée de l'assemblée
14. Repas

Huguette Lamontagne, secrétaire

Réjean Lemelin, président

2024-12-21